

Plan d'actions de la commune de Carignan de Bordeaux

	Astreinte	Suivi des personnes inscrites au registre	Communication	Lieu rafraichis
<p>Niveau 1 : VEILLE SAISONNIERE DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOUT</p>		<p>Mise à jour du registre.</p> <p>Prise de contact hebdomadaire par les agents du service social.</p> <p>Distribution des brumisateurs.</p>	<p>Diffusion des recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux associations - Aux entreprises - Aux CLSH. - Aux ESMS. <p>Sites internet, FB, Instagram, journal, panneaux lumineux.</p>	
<p>Niveau 2 : AVERSTISSEMENT DE CHALEUR</p>		<p>Prise de contact hebdomadaire par les agents du service social.</p>	<p>Poursuite régulière de la communication</p>	
<p>Niveau 3 : ALERTE CANICULE</p>	<p>Numéro d'astreinte mairie en cas de besoin</p> <p>Mise en œuvre des recommandations de la préfecture</p>	<p>Prises de contact régulières, adaptées aux recommandations préfectorales et aux demandes des personnes</p> <p>Objectif : prendre connaissance de leur état de santé et des besoins.</p>	<p>Renforcement de la communication (affichage plus réguliers)</p> <p>Communication des lieux rafraichis disponibles et horaires d'ouvertures</p>	
<p>NIVEAU 4 : MOBILISATION MAXIMALE</p>	<p>Numéro d'astreinte mairie en cas de besoin</p> <p>Mise en œuvre des recommandations de la préfecture</p>	<p>Prises de contact quotidiennes, adaptées aux recommandations préfectorales et aux demandes des personnes</p> <p>Visite à domicile.</p> <p>Contact avec les autres intervenants à domicile</p>	<p>Renforcement de la communication (affichage plus réguliers)</p> <p>Rappel des lieux rafraichis disponibles avec horaires d'ouvertures et localisation des points d'eau public.</p>	<p>Ouverture Lieux rafraichis</p> <p>Mise à disposition bouteilles d'eau fraiche/ verre</p>